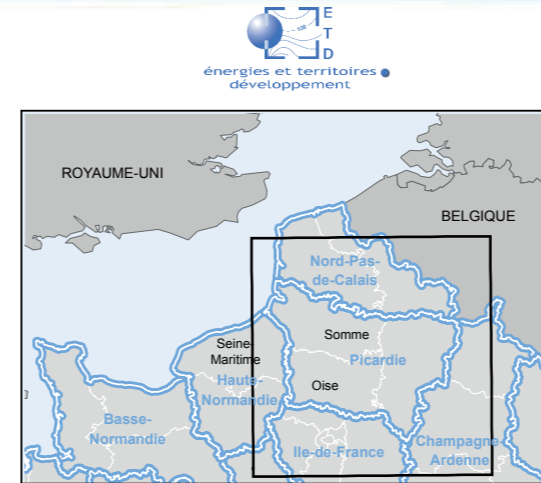


Sources : ETD, IGN scan100, SRCAE Picardie



**Zone potentielle d'implantation**

**Périmètres d'étude :**

- Périmètre rapproché
- Périmètre intermédiaire
- Périmètre éloigné

**Légende du SRE :**

- ZDE accordée
- Eolienne accordée

**Trois stratégies de développement sont possibles :**

- Confortement des pôles de densification
- Développement en structuration
- Ponctuation : (investissement d'un pôle ou confortement d'un parc éolien existant)

Projets éoliens Somme Sud-Ouest/Oise Ouest	
	Puissance en MW
Puissance totale des éoliennes accordées (dans et hors ZDE)	575 MW
Puissance encore disponible dans les ZDE accordées	169 MW
Eoliennes supplémentaires envisageables dans les pôles de densification, structuration ou ponctuation	80 MW
<b>Total Secteur Somme Sud Ouest / Oise Ouest</b>	<b>824 MW</b>

carte 20 : SRE Picardie, secteur A stratégie

Les stratégies de développement du secteur A du SRE sont (Cf. carte 20): un confortement des pôles de densification, un développement en structuration, ou en ponctuation (investissement d'un pôle ou confortement d'un parc existant).

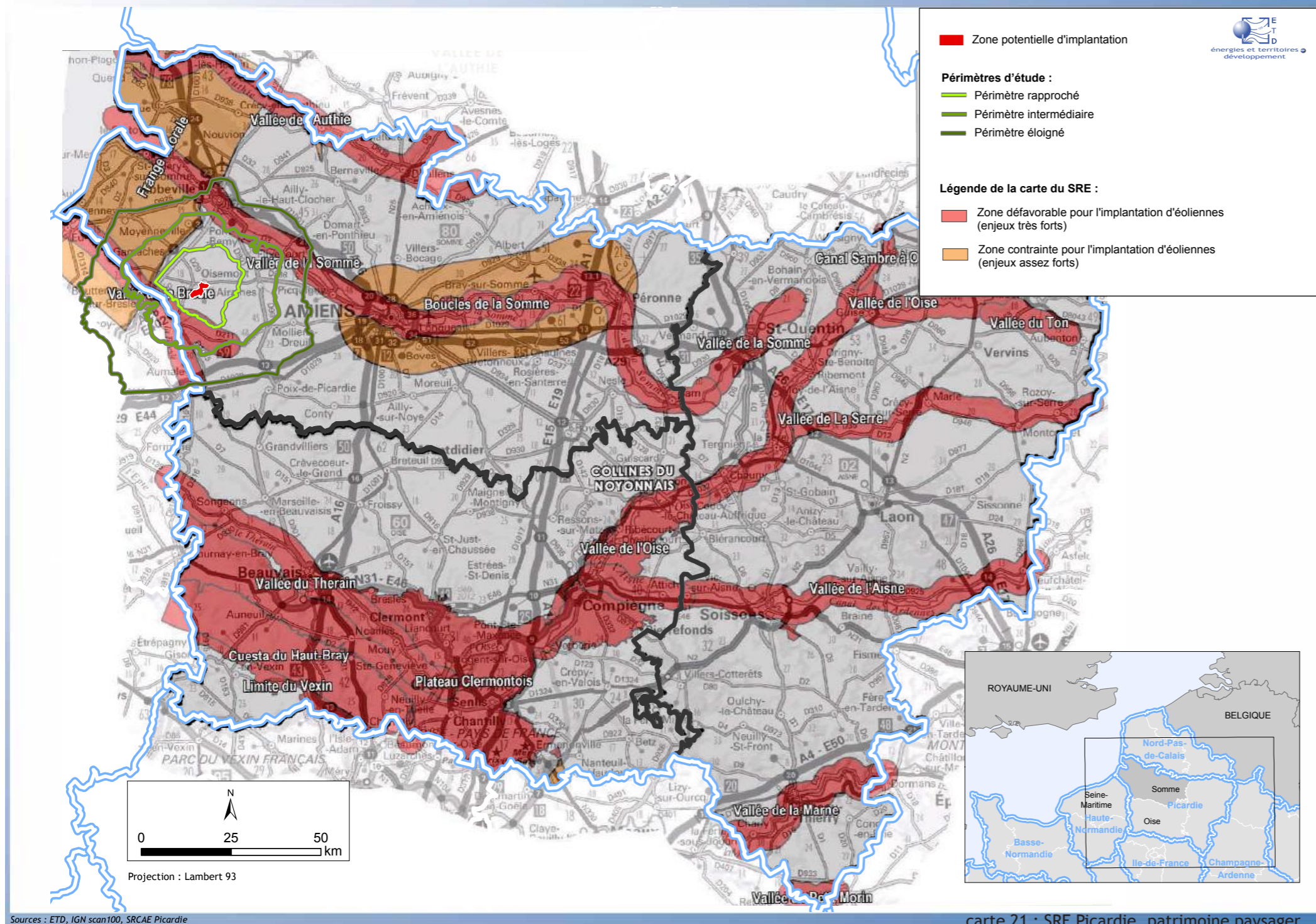
Le site éolien étudié est proche (environ 2,6 km au Sud Est) du parc éolien existant de Fresnoy-Andainville, Andainville, Arguel et Saint-Maulvis, légendé «développement en ponctuation (investissement d'un pôle ou confortement d'un parc existant)» sur la carte du secteur A du SRE.

Le parc existant de Fresnes-Tilloloy, Saint-Maxent, Doudelainville localisé à environ 4,7 km au Nord est aussi légendé «développement en ponctuation (investissement d'un pôle ou confortement d'un parc existant)» sur les cartes des secteurs A et E du SRE.

Ainsi, la localisation et la configuration du site étudié l'inscrivent dans la typologie de «développement en ponctuation» sur le plateau du Vimeu. Cette stratégie de développement est définie comme suit dans le Schéma Régional Eolien Picardie :

«Un parc éolien ponctuel peut dans certaines conditions se développer hors des pôles de densification ou de structuration. Il conviendra de ménager des respirations significatives avec les parcs voisins afin d'éviter le phénomène de mitage du paysage ou la lisibilité des parcs éoliens déjà existants. Ce développement interstitiel doit être très limité et très maîtrisé et s'appuyer, de préférence, sur un parc éolien existant.»

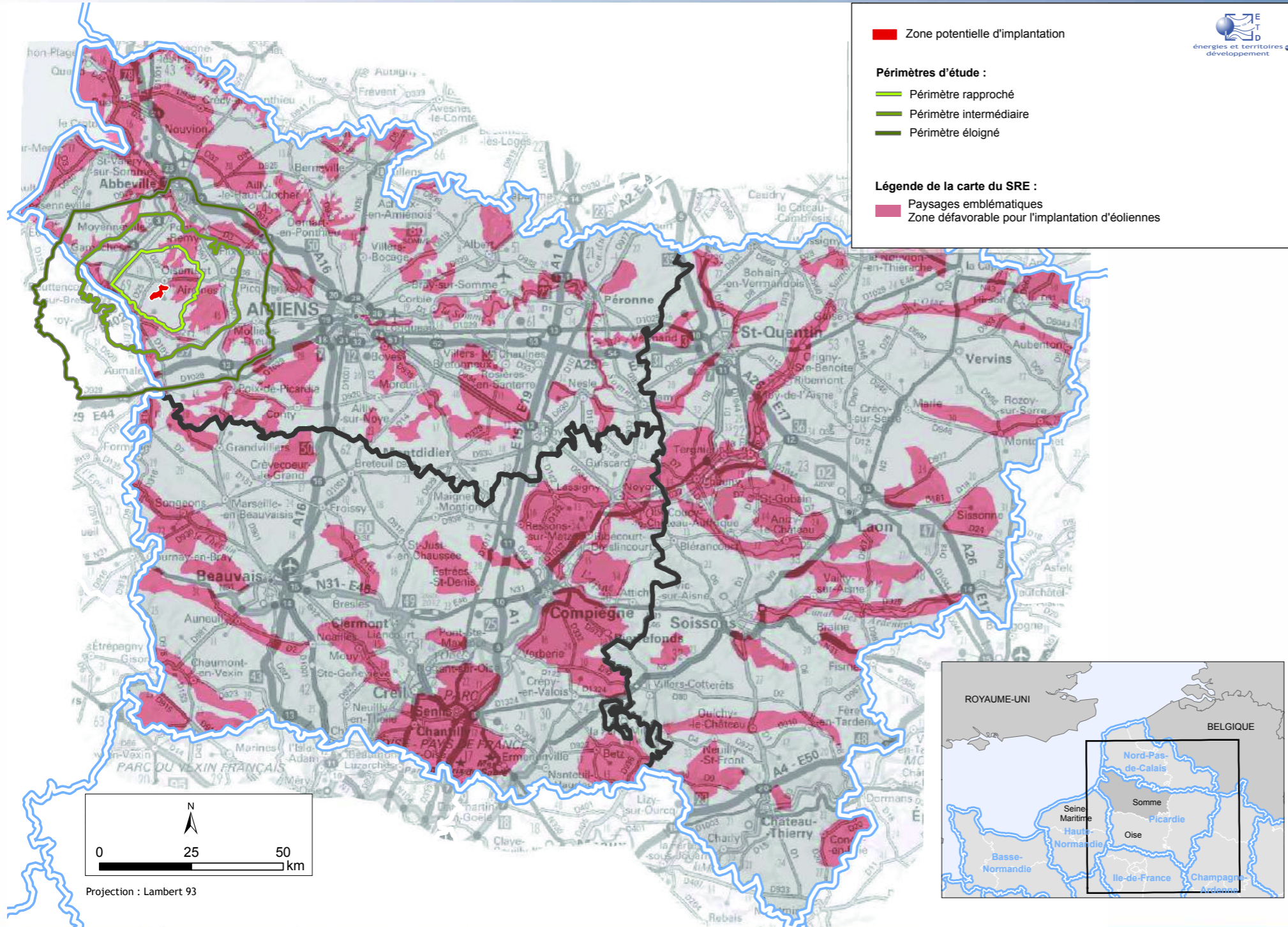
Une attention doit aussi être portée aux bourgs (notion d'encerclement).



Le Schéma Régional Eolien de Picardie précise les sensibilités paysagères et patrimoniales. Le site éolien a été positionné sur les cartes «Patrimoine paysager», «Paysages emblématiques» et «Vigilance patrimoniale» du SRE.

- Carte 21 «Patrimoine paysager» : le site éolien est en dehors des secteurs à enjeux.

Les vallées de la Bresle et de la Somme sont définies à «enjeux très forts». Cependant le site éolien étudié est éloigné de ces deux vallées majeures (4 km environ de la Bresle et 14 km environ de la Somme), et les enjeux visuels sont nuls depuis les fonds de vallée (Cf. partie sur les enjeux depuis les unités paysagères partie I.1.2.).



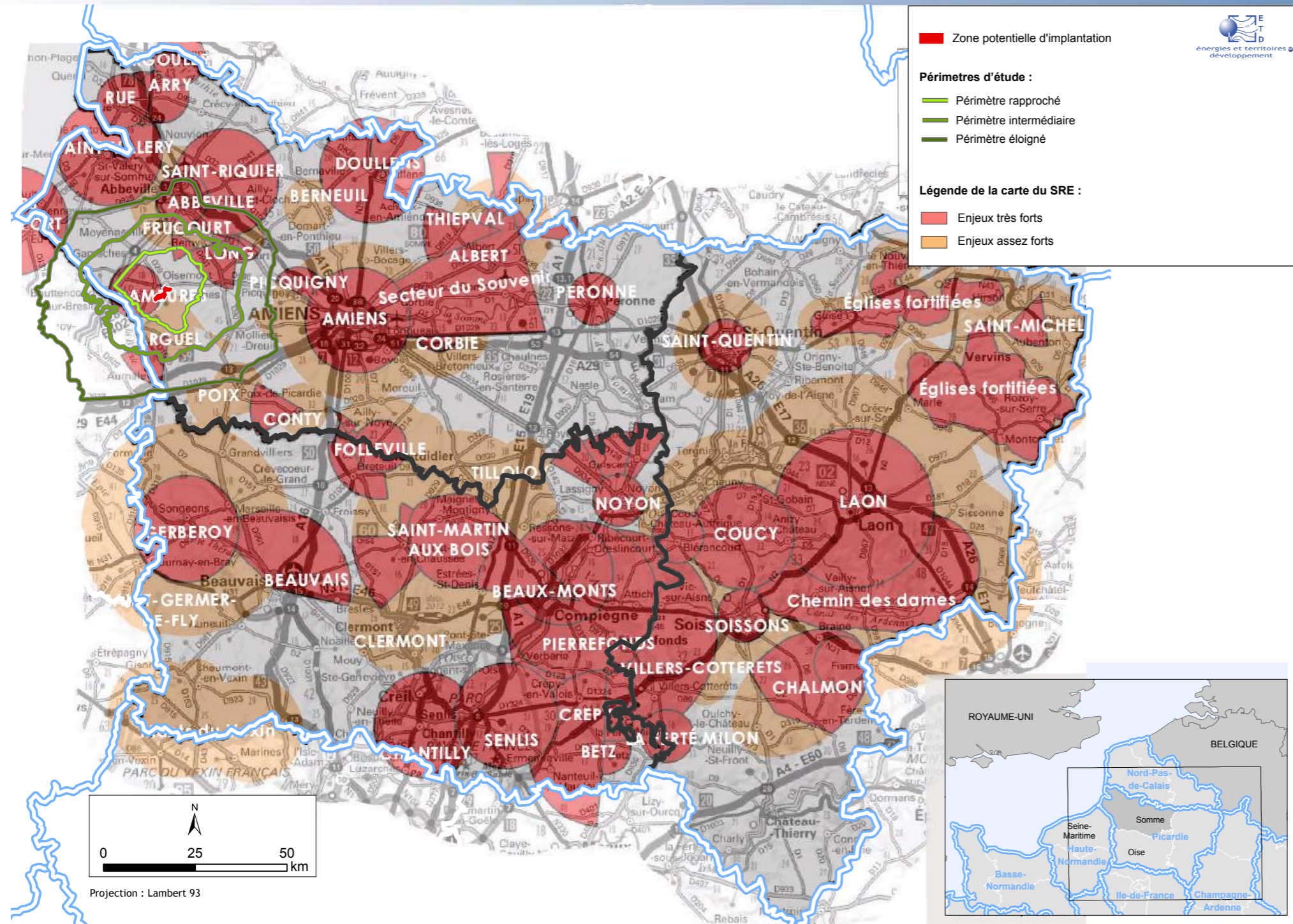
Sources : ETD, IGN scan100, SRCAE Picardie

carte 22 : SRE Picardie, paysages emblématiques

- Carte 22 «Paysages emblématiques» : le site éolien est en dehors des secteurs emblématiques.

Les paysages emblématiques les plus proches sont les vallées vertes du plateau du Vimeu. Des vues s'organisent sur le site éolien depuis ces vallées. Il sera perçu au-dessus des coteaux boisés les cadrant (exemple depuis la route majeure RD936 dans la vallée de Wiry entre Allery et Oisemont, Cf. partie sur les enjeux depuis le périmètre rapproché partie I.1.3.).

A l'échelle éloignée, s'ajoutent notamment les vallées de la Bresle et de la Somme parmi les secteurs inventoriés.



Sources : ETD, IGN scan100, SRCAE Picardie

carte 23 : SRE Picardie, vigilance patrimoniale

- Carte 23 «Vigilance patrimoniale»:

Le Sud Ouest du site éolien est compris dans le secteur à «enjeux très forts» du château de Rambures localisé à 3,5 km. Depuis le château de Rambures, par sa localisation sur le même plateau et sa proximité, le site éolien présente une sensibilité. Cependant la végétation du parc du château, et celle présente sur le plateau (autour des bourgs etc) va filtrer les perceptions (Cf. partie sur le patrimoine I.2.1.), définissant des enjeux visuels faibles.

Cette carte comprend aussi les secteurs suivants :

- point de vue vers le Sud Ouest sur la vallée de la Bresle depuis Arguel (secteur à «enjeux très forts») : site éolien localisé à environ 6 km au Nord sur le plateau, hors du cône de vue, enjeux visuels nuls.
- point de vue vers le Nord sur la vallée depuis Frucourt (secteur à «enjeux très forts»): site éolien localisé à environ 9 km Sud, hors du cône de vue. Les enjeux de relief induisent des enjeux visuels nuls depuis Frucourt (Cf.coupe 6, partie sur le patrimoine I.2.1.).
- point de vue vers le Sud Ouest depuis Long dans la vallée de la Somme (secteur à «enjeux très forts») : site éolien localisé à environ 17 km au Sud Ouest sur le plateau. La distance et les jeux de relief induisent des enjeux visuels nuls. La vue sur la vallée de la Somme depuis Long ne présente pas d'enjeux visuels (Cf.coupe 7 partie sur le patrimoine I.2.1.).
- vallée de la Somme avec Abbeville (secteur à «enjeux très forts» et à «enjeux assez forts») : les enjeux visuels depuis le fond de la vallée de la Somme et la ville d'Abbeville sont nuls (Cf. coupe 8). Depuis les versants Nord de la Somme, les enjeux visuels sont très faibles, le relief et la distance (site éolien à environ 18 km d'Abbeville) atténuant très fortement les perceptions en direction du site éolien (Cf. partie sur les enjeux depuis les unités paysagères partie I.1.2. et sur le patrimoine I.2.1.).

